

TRANSMISSION D'ENTREPRISE

# Les experts-comptables consolident leur offre



Alors que le comité de transmission d'entreprises du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC) s'apprête à inaugurer un nouveau site entièrement dédié à la transmission des entreprises, Yves Fouchet, son président depuis deux ans, dresse un premier bilan nuancé. «Il aura fallu attendre que les

résultats de l'étude sur le marché de la transmission paraissent l'an dernier pour que les experts-comptables, prennent conscience du rôle qu'ils ont à jouer sur ce marché», relève Yves Fouchet. En effet, sur cette base le comité a pu, développer une série d'outils techniques permettant aux experts-comptables de mieux conseiller leurs

clients engagés dans un processus de transmission d'entreprise et créer une bourse d'opportunités sur Internet au travers de laquelle les experts-comptables se communiquent les souhaits de cessions ou d'acquisitions de leurs clients. Limitée à la France, cette initiative est sur le point d'être présentée à l'échelon européen. **C.M.**

## Le carnet

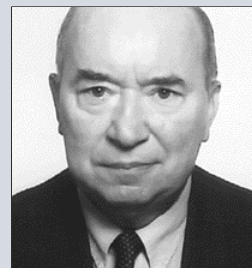
■ CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE  
Bruno Gibert, avocat



D.R.


associé du cabinet CMS Bureau Francis Lefebvre s'est vu confier par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Économie et des Finances, dont il a été conseiller technique quand ce dernier était au ministère du Budget, la charge de formuler des propositions pour supprimer les lourdeurs de certaines procédures et sécuriser le droit français.

■ BERCY  
Olivier Fouquet, président



D.R.

de la commission de réforme de la taxe professionnelle, réunira le 11 mai prochain ses membres pour examiner quatre études. Si la première retrace l'historique de la taxe professionnelle depuis 1975, la deuxième rappelle le champ de l'impôt et les exonérations catégorielles ou territoriales. La troisième revient sur le poids de la taxe professionnelle dans les finances de l'État et la dernière aborde la politique de taux des collectivités territoriales.



# JURISTES D'AFFAIRES

“Des solutions concrètes et opérationnelles pour optimiser votre gestion du Risque-Client”

**AUDIT & FORMATION**

---

**RECouvreMENT  
DE CRÉANCES**

---

**GESTION DE FACTURES**

---

**ENQUÊTES  
FINANCIÈRES**

---

**Cabinet ARC 110-112, bd Jean-Jaurès - 92100 BOULOGNE**  
**Tél. : 01.46.03.07.07 - Fax. : 01.46.03.99.66**  
**Site Internet : www.cabinet-arc.com**